## L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

## 21091 - Le voyageur complète la prière dès qu'il a l'intention de rester sur place plus de 4 jours

## question

Algérien, je vis en Grande Brétagne depuis 3 ans. Je racourcis la prière en application d'un avis de Cheikh Ibn Outhymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricrorde) selon lequel le temps du racourcissement de le prière n'a pas de limite. Je considère que je suis en position d'attente car je rentrerai dans mon pyas dès que la situation sécuritaire se stabilise. Je sollicite auprès de vous un avis calir correspondant à ma situation. Puisse Allah vous attribuer la meilleure récompense.

## la réponse favorite

Louange à Allah.

L'avis du Cheikh (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) selon lequel le voyageur peut racourcir et réunir les prières composées de 4 rakaa et ne pas observer le jeûne aussi longtemps qu'il est en voyage repose sur la généralité des textes. Il avait été adopté par Cheikh al-Islam Ibn Taymiyyah avant lui. Mais la majorité des ulémas soutiennent que le voyageur bénéficie des allègements liés au voyage quand il n'a pas l'intention de rester sur place plus de 4 jours. Cet avis qui offre plus de précaution est celui que donnait son éminence Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)